



## COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2<sup>de</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR  
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

### INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 01/02/2022 Au : 11/02/2022

Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre : 14/03/2022

1

#### Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

- 1<sup>re</sup> générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
- 1<sup>re</sup> technologique (sélection de la série technologique) ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

*Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.*

2

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

### CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 12/05/2022 Au : 20/05/2022

Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>nd</sup> semestre : 30/05/2022

3

#### Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

**D'accord :** la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

**Fas d'accord :** le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

*Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.*

Toute l'information sur [education.gouv.fr/orientation2nde](https://education.gouv.fr/orientation2nde)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Scolarité Services

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR  
VOUS CONNECTER ?

De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

**Votre enfant est au lycée ?**

Profitez d'un accès unique aux services et démarches en ligne  
tout au long de la scolarité de vos enfants.

## LES SERVICES ET DÉMARCHES



Modification de la fiche  
de renseignements



Consultation  
du livret scolaire



Demande de bourse



Demande  
d'orientation



Inscription  
en 1<sup>ère</sup> et Terminale

ENT

Accès à l'ENT



**Pour vous connecter à Scolarité Services  
rendez-vous à l'adresse :**

**[teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)**



Pour en savoir plus sur Scolarité Services :  
**[education.gouv.fr/scolariteservices](https://education.gouv.fr/scolariteservices)**





## EduConnect

Activez votre compte **EduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour **suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**  
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)

**Fiche de  
DIALOGUE**  
**Pour l'orientation à  
l'issue de la classe  
de 2<sup>nde</sup>**  
**(Notice explicative)**



Madame, Monsieur,

La classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique (2<sup>nde</sup> GT) est une étape importante dans le parcours de votre enfant vers le baccalauréat. Vous allez faire des vœux d'orientation au troisième trimestre vers une 1<sup>ère</sup> générale ou une 1<sup>ère</sup> technologique. La décision d'orientation est prise par le chef d'établissement après avis du conseil de classe.

Ceux qui souhaitent s'orienter vers un bac général devront choisir **4** enseignements de spécialité (EDS) en classe de première, puis deux en classe de terminale.

**ATTENTION :**

1. Ceux qui souhaitent suivre un enseignement de spécialité « rare » hors établissement, devront indiquer, en plus de cet enseignement, **4** choix de spécialité au lycée Philippe LAMOUR par ordre de préférence, au cas où la spécialité extérieure ne serait pas satisfaite.

SPECIALITES HORS ETABLISSEMENTS : au lycée A. Daudet : Arts Plastiques ou Histoire des Arts

au lycée Dhuoda : Sciences de l'Ingénieur –

2. En cas de choix d'une spécialité Arts, du Lycée Philippe Lamour (Cinéma Audiovisuel, Théâtre ou Musique) il n'est pas possible de choisir un enseignement de spécialité « rare » hors établissement. Il n'est pas possible de choisir deux enseignements de spécialité « rares »

Ceux qui veulent poursuivre vers un bac technologique n'auront pas à choisir leurs enseignements de spécialité car ces enseignements sont pré déterminés en fonction de la série.

**Pour vous aider, vous pouvez :**

- Consulter les sites de l'ONISEP :
  - « secondes-premières 2020-2021 » qui vous propose des étapes pour construire votre projet d'avenir
  - [www.horizons2021.fr](http://www.horizons2021.fr) qui vous aide dans le choix des enseignements de spécialité.
- Rencontrer le professeur principal, le psychologue de l'Education Nationale (Psy -EN), le chef d'établissement ou son adjoint ; participer aux actions d'information organisées par l'établissement ;
- Découvrir des formations et échanger avec des enseignants et des élèves lors des Journées Portes Ouvertes qui pourraient se tenir dans les établissements de l'académie (liste disponible sur le site de l'académie [www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr))

**deuxième trimestre : intentions d'orientation**

Vous indiquez vos **intentions d'orientation** sur la fiche provisoire d'orientation du 2<sup>ème</sup> trimestre. Vous pouvez choisir 1 ou plusieurs voies d'orientation parmi la 1<sup>ère</sup> générale et les séries technologiques. Si vous en choisissez plusieurs, vous indiquerez vos préférences en les classant de 1 à xx (en fonction du nombre de vos souhaits) sur la fiche provisoire d'orientation du 2<sup>ème</sup> trimestre (fiche papier), et sur le téléservice Orientation (Espace Parents avec votre compte EduConnect).

Le conseil de classe répond en formulant un **avis provisoire d'orientation** sur chacun de vos souhaits.

Il pourra aussi vous **conseiller** une voie d'orientation à laquelle vous n'auriez pas pensée.

## **Troisième trimestre : phase définitive d'orientation**

Vous indiquez **vos choix d'orientation** sur la **fiche de dialogue du 3<sup>ème</sup> trimestre**. Vous pouvez toujours cocher plusieurs voies de formation en les classant selon votre préférence. Vous pourrez, si vous souhaitez intégrer une 1<sup>ère</sup> générale, indiquer les enseignements de spécialités envisagés.

Le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre **examine votre demande** et formule une **proposition d'orientation** :

- si la proposition est **en accord** avec votre choix, elle devient **décision d'orientation**.
- si la proposition est **différente** de votre choix, vous serez reçu en **entretien par le chef d'établissement** et si le désaccord persiste à l'issue de l'entretien, le maintien en 2<sup>nd</sup>e GT de votre enfant est de droit. Enfin, si vous refusez toutes les propositions vous pouvez recourir à la commission d'appel

Le conseil de classe examine également les Enseignements de Spécialité (EDS) choisis et fait des recommandations. La décision quant au choix final de ces enseignements revient à la famille.

ORIENTATION - RENTREE 2021